

L3 en devenir complètement paumé

Par sam, le 16/06/2018 à 08:36

Bonjour

J'ai validé ma deuxième année de droit à Nancy.

On m'avait prévenu que la deuxième année en droit était une des plus difficiles si ce n'est la plus difficile.

Avouons le nous, la transition dans l'exigence méthodologique est brutale et le retrait des questions de cours hors TD fait mal.

J'avais 14 de moyenne, je suis tombé à 11.

Mais ce qui fait le plus mal, c'est sans doute la répartition de mes notes.

Pour ceux qui suivent les réformes à Nancy, désormais nous aurons 32h par cours chacun, indépendamment de notre choix d'orientation.

Cependant, le choix d'orientation déterminera la répartition des coefficients. (public ou privé)

Lorsque je suis entré en L2, j'avais 2 convictions:

- Je suis meilleur en droit public qu'en droit privé.
- Je sais faire des commentaires d'arrêt mais pas du tout des cas pratiques.

Au final j'ai terminé l'année avec d'excellentes notes dans mes cas pratiques et une note désastreuse en commentaire d'arrêt de droit administratif.

Pour donner l'évolution de mes notes:

Matières privées (dans lesquels j'avais du cas pratique)

6
3
8
8
12
15,5
17,5

Ce fut mon évolution, je ne savais pas faire de cas pratiques au début de l'année.

A l'inverse en droit administratif...pour mes commentaires d'arrêt:

10

9

9

6

Compte tenu de mes résultats, et de la remise en cause de mes deux convictions de début d'année, je me demande quelle devrait être mon orientation l'année prochaine.

On a le choix entre 3 orientations en L3 depuis la réforme:

Privé (priorisant en majeure les matières civiles et économiques et de fait les cas pratiques en majeur) et reléguant le droit public à des oraux et des questions de cours essentiellement.

Mixte (qui mélange 3 majeures public et 3 majeures privées sur l'année avec plus de commentaires d'arrêt sans doutes).

Et enfin:

Public (qui de fait priorise les commentaires d'arrêt puisque les matières publiques y sont en majeure).

Ainsi j'ai peur de me risquer en allant dans une L3 droit public, qui est le parcours qui m'intéresserait le plus, mais qui en même temps est celui pour lequel mes notes, sur la I1 et la I2, sont les plus basses.

Le bon compromis serait une L3 mixte me permettant de ne pas tout abandonner à l'un ou à l'autre...en même temps j'ai appris à faire des cas pratiques cette année il est théoriquement possible que j'apprenne aussi à faire correctement des commentaires d'arrêt.

Pour ce qui est de la compréhension des cours de droit public je m'en suis d'ailleurs relativement bien sorti bien sorti cette année avec une moyenne de 15 (à des QCM dont la moyenne tourne autour de 7).

Que me conseilleriez-vous personnellement compte tenu de ma situation?

Par **LouisDD**, le **16/06/2018** à **09:54**

Salut

Désolé si je me trompe mais je suis à Épinal et c'est le seul endroit qui propose le parcours mixte, à Nancy normalement c'est ou privé ou public.

Sinon je trouve que vous baissez un peu vite les bras : les tôles ça existe et c'est fait pour comprendre ses erreurs, ici en tout cas vous ne faites pas état de ce qui pêche et de ce que vous faites pour vous en sortir. Ainsi, réfléchissez : est ce que vos notes sont explicables ou

au contraire vous avez tout fait pour que ça marche et c'est pas passé ?

Quand bien même quelle que soit la réponse vous pourriez persister : si ça coince toujours il est possible de comprendre vos erreurs et de rectifier le tir, et à plus forte raison si vous n'avez pas assez cherché à les comprendre, il est toujours temps.

Mais au vu de votre L1 et notes de TD je suppose que c'est plutôt un profil élève sérieux, donc je suppose que c'est un blocage méthodologique qui peut être réglé.

À voir.

Bonne journée

Par **sam**, le **18/06/2018** à **22:16**

Je viens d'écrire à la directrice de Licence sur Nancy, elle m'a confirmé que le choix de mixte était encore possible à Nancy!

Je vous remercie pour ces mots d'encouragement, je suis personnellement très tenté par la mixte pour ne rien trancher.

Je reviendrai cependant sur cette question pour mieux éclairer mon problème:

"Ainsi, réfléchissez : est ce que vos notes sont explicables ou au contraire vous avez tout fait pour que ça marche et c'est pas passé ? "

J'ai précisé avoir eu 11 à l'année mais les deux semestres furent bien différent. J'ai été AJAC avec environ 9 au 1er semestre et 13 au second, entre les deux j'ai tout de suite tenté de cibler qu'est-ce qui péchait au niveau de la méthodologie.

Et ce qui est étrange c'est que j'ai eu autant de rigueur méthodologique dans la correction du plan de droit administratif que dans mes cas pratiques de droit privé.

J'ai cependant pu constater ma copie depuis peu, et j'admet être un peu surpris.

J'aurais eu cette note de 6, non pas à cause de la forme mais du fond (ce qui sans être plaisantin est plus rare que l'inverse en droit).

Pas assez de justifications dans les remarques, voilà la seule remarque qui m'aurait été adressée.

J'ai été surpris de voir qu'effectivement, ce que je m'étais efforcé de corriger -la mauvaise construction des plans- a été relativement compris.

Depuis j'ai poussé le zèle jusqu'à aller suivre les cours de ceux aux rattrapages en droit administratif et du plan remis par mon professeur il semble bien que j'ai pris le problème du mauvais pied.

Il me semble...de ce que j'ai compris, qu'on attend une très forte analyse sur tous les

éléments juridiques de l'arrêt, mais de manière assez forte, de sorte à ce que relier le sens de l'arrêt à notre cours puisse parfois presque prévaloir sur le reste.

Et quand je tente de me rappeler de mon 1er commentaire d'arrêt en L1 justement, j'avais énormément fait de liens entre le sens de l'arrêt et le cours (c'était en droit privé) et effectivement j'avais obtenu une très bonne note pour un débutant, 14.

Je n'ai pas encore entamé ma cure de remise à niveau méthodologique en commentaires mais ça semble être une piste de "pourquoi", pas assez de liens entre le raisonnement et le suivi des juges et notre cours.

Par **sam**, le **18/06/2018** à **22:17**

Petite correction, pas AJAC au semestre mais AJ au 1er semestre de L2 évidemment.

Par **LouisDD**, le **19/06/2018** à **05:06**

Hey

Merci pour ces précisions, on cerne un peu mieux !

Oui en effet j'ai mal retenu (j'ai eu un doute), c'est à Épinal on a pas le choix c'est mixte ou ailleurs xD

À savoir que ce parcours à été pensé par l'équipe pédagogique pour ouvrir au plus de M2 possible, pour ne pas être pénalisé par un mauvais choix de matière à TD par exemple.

En soit, je n'avais pas réagit sur le coup mais vous dites être entré en L2 avec un feeling public, franchement c'est dur en L1 et même encore en L2 de savoir ce qu'on aime le plus entre public et privé puisqu'on ne s'est pas encore spécialisé et surtout on a pas tout vu...

Donc surtout ne vous découragez pas, continuer à faire ce qu'il faut pour vous améliorer vous êtes sur la bonne pente, et surtout ne vous arrêtez pas à vos premières impressions parfois pour trouver sa voie il suffit de se laisser guider !

Bonne continuation et à bientôt sur Juristudiant !

Par **marianne76**, le **19/06/2018** à **17:54**

Bonjour

[citation]J'aurais eu cette note de 6, non pas à cause de la forme mais du fond (ce qui sans être plaisantin est plus rare que l'inverse en droit).

[/citation]

Permettez moi de ne pas être d'accord avec vous, si la forme est importante dans un commentaire d'arrêt le fond l'est tout autant sinon plus .

Un bon plan s'il n'y a rien dans la copie, moi je ne mets pas la moyenne. En revanche même si le plan laisse à désirer mais que le commentaire en lui même est intéressant , que l'étudiant

démontre des capacités de réflexion et qu'il a des connaissances, ledit étudiant pourra prétendre à la moyenne.

[citation]Pas assez de justifications dans les remarques, voilà la seule remarque qui m'aurait été adressée. [/citation] En effet toute affirmation doit être justifiée il ne suffit pas d'affirmer il faut étayer.

[citation] Il me semble...de ce que j'ai compris, qu'on attend une très forte analyse sur tous les éléments juridiques de l'arrêt, mais de manière assez forte, de sorte à ce que relier le sens de l'arrêt à notre cours puisse parfois presque prévaloir sur le reste. [/citation] Effectivement cela revient à ce j'ai écrit plus haut , le commentaire est d'ailleurs un va et vient constant entre l'arrêt à commenter et le cours. Vous montrez vos connaissances et vous les utilisez pour commenter la décision.